Projet de Services de la Cité de l'Espoir

Service résidentiel pour adultes (SRA)

Edition 2021

Synthèse de présentation

Table des matières

Introduction 3

1. Notre histoire, longue et évolutive 3

2. Notre mission : vers un accompagnement plus individualisé dans un contexte collectif 4

3. Nos valeurs autour de la relation et du vivre-ensemble 5

4. Nos références pour aujourd'hui et demain 5

5. Profils des personnes accueillies : des groupes de vie diversifiés 7

6. La prise en compte des spécificités : se donner des repères 7

7. Une variété de services et des ressources humaines incomparables 18

8. Le Domaine des Croisiers 21

9. La place de la famille et des proches 23

10. Conclusion 24

Introduction

Quand on arrive sur le Domaine des Croisiers, on peut être impressionné par cet imposant bâtiment perdu au milieu des bois, en pleine nature. La Cité de l'Espoir est, en effet, l'un des 4 plus grands services résidentiels pour personnes handicapées de la Région wallonne.

Ne vous arrêtez pas à cette façade imposante et un peu « vieillotte » car dès que vous aurez franchi le seuil de la porte, vous pourrez vous rendre compte de la vie qui règne au sein de notre institution. Ce document a justement pour but de vous décrire qui nous sommes, notre histoire, nos valeurs et les engagements que nous prenons pour accompagner les résidents dans leur parcours de vie.

1. Notre histoire, longue et évolutive

La Cité de l'Espoir a été créée en 1958, pour accueillir, au départ, des enfants atteints d'un handicap mental. En 1968, l'institution emménage sur le Domaine des Croisiers à Andrimont, car elle accueille de plus en plus d'enfants handicapés (plus de 200) avec des profils variés. En 1976, de nouvelles infrastructures sont construites pour continuer à héberger ces enfants devenus de jeunes adultes. Progressivement, le nombre d'adultes augmentera pour dépasser le nombre d'enfants accueillis. Aujourd'hui, les services de la Cité de l'Espoir accueillent 280 adultes et une vingtaine d'enfants, ce qui a nécessité une adaptation importante de l'offre de services et des pratiques. En 2018, 2020 et 2022, 3

résidences inclusives de 12 personnes chacune sont créées sur les communes de Dison (Sablon et Château Bornman) et de Verviers (Palais) et accueillent des résidents adultes de la Cité de l'Espoir. Le projet de déménager le service résidentiel pour jeunes sur un autre site devrait être réalisé d'ici l'année 2024.

Notre histoire est donc longue, faite d'adaptations aux besoins et aux évolutions des résidents.

2. Notre mission : vers un accompagnement plus individualisé dans un contexte collectif

Notre mission est d'offrir un hébergement de qualité aux résidents, pour qu'ils se sentent chez eux. Ce n'est donc pas une simple offre de logement, nous proposons un accompagnement le plus individualisé possible dans un contexte de vie collective. Cet accompagnement est à « géométrie variable » et pourra concerner quasiment tous les aspects de la vie de la personne : son alimentation, sa mobilité, son bien-être physique et mental, ses soins, son habillement, sa communication adaptée, sa vie relationnelle et affective, ses apprentissages et ses activités de loisirs, etc. En fonction de la situation de la personne et de ses potentialités, ces accompagnements seront développés en tenant compte de ses besoins et ses demandes.

3. Nos valeurs autour de la relation et du vivre-ensemble

Notre Charte des Valeurs, co-construite de manière participative (membres du personnel et Conseil des Usagers), précise 5 grandes valeurs sur la relation et le vivre ensemble : le respect, l'ouverture, l'écoute, la cohérence, l'éthique.

Cette charte précise les attitudes et les actes concrets que nous nous efforçons d'adopter au quotidien avec les résidents, avec leurs proches et leurs familles, avec les professionnels. Cela concerne notre manière de s'adresser à l'autre, de tenir compte de son avis et de ses préférences, de valoriser ses compétences, d'être attentif à l'image donnée, de s'ouvrir aux points de vue extérieurs et aux collaborations, d'adopter une attitude positive envers l'autre, de se concerter autour des projets individuels et collectifs, d'éviter les jugements de valeurs et de faire preuve de retenue et de discrétion.

4. Nos références pour aujourd'hui et demain

Nos références conceptuelles qui guident nos pratiques sont désormais structurées autour de la notion de bientraitance. Cette politique de Bientraitance s'organise autour de trois pôles principaux :

- **LIBERTE** : Favoriser la liberté, l'autonomie, la possibilité de choix du résident, lui donner la parole et la possibilité de s'exprimer et de se faire comprendre. Le Domaine des Croisiers permet à un grand nombre de résidents d'évoluer librement dans un environnement maîtrisé (jardins, plaine sécurisée, domaine à l'écart des grandes routes, présence de nombreux intervenants sur le domaine), ce qui ne serait pas possible dans un contexte plus urbain ;

- **RELATION** : Veiller à une qualité du lien relationnel entre les professionnels, les résidents et leurs proches, travailler cet aspect relationnel dans les différents aspects de l'accompagnement (humanitude et soins, dans les activités proposées, dans l'écoute des personnes, etc.) ;

- **PARTICIPATION** : Faire reconnaître les droits de la personne, soutenir son inclusion dans la communauté, l'inclure dans les prises de décision, recueillir son avis, valoriser ses rôles sociaux, mais aussi le développement de groupes de concertation avec les professionnels sur les thématiques importantes, etc.

Pour soutenir et articuler ces différentes missions, valeurs et références, les services de la Cité de l'Espoir ont développé une série d'outils méthodologiques : le Plan Stratégique Global, le Projet de Service, le Projet de Foyer, le Plan de Soutien Personnalisé (PSP).

5. Profils des personnes accueillies : des groupes de vie diversifiés

Les services résidentiels pour adultes accueillent 280 personnes au sein de 22 groupes de vie. Ces groupes de vie ont chacun un lieu de vie qui lui est propre, ainsi qu'une équipe éducative spécifique et des collaborateurs de référence (chef de groupe, psychologue, cheffe infirmière, paramédicaux, etc.).

Les résidents sont orientés dans les groupes de vie en fonction de leurs besoins et de leur profil. Nous gardons une certaine souplesse dans la composition des groupes de vie. Nous avons en effet remarqué qu'il n'est pas toujours profitable de regrouper certains profils de manière homogène, certains résidents retirant des avantages à se retrouver dans un groupe de vie un peu différent.

Nous accueillons des personnes ayant toutes une déficience intellectuelle modérée à profonde, avec des situations de handicap parfois complexes (polyhandicap, autisme, handicaps sensoriels ajoutés, épilepsie). La répartition entre les hommes et les femmes est équilibrée, les différentes tranches d'âge sont bien représentées même si plus d'un tiers des résidents ont plus de 50 ans.

6. La prise en compte des spécificités : se donner des repères

Au-delà de nos principes communs d'accueil et d'accompagnement des résidents, nous prenons en

compte leurs spécificités générales. En effet, certains profils requièrent des réponses plus spécialisées sur certains aspects : nursing, soutien à la communication, structuration de l'environnement, aménagement des rythmes de vie, gestion des comportements-défis, etc.

Nous avons développé ce que nous appelons des « programmes-cadres » qui reprennent les repères méthodologiques principaux que nous mettons en œuvre auprès de ces personnes, en regard des spécificités liées à leur handicap.

Ces programmes-cadres ont été rediscutés avec nos équipes (éducatives, pluridisciplinaires) en 2021. Nous vous en proposons un bref résumé pour chacun des programmes ci-dessous.

6.1. Les personnes polyhandicapées

Les personnes polyhandicapées se caractérisent par une déficience intellectuelle et un déficit moteur importants, ainsi que différentes pathologies associées (problèmes sensoriels, déformations, épilepsie, etc.). Ces personnes ont souvent besoin de beaucoup de soutien dans les différents actes de la vie quotidienne, que ce soit pour leur toilette intime, se déplacer, se nourrir, etc. Elles ont rarement accès au langage, elles sont parfois « comme enfermées » dans leur corps.

De ce fait, **l'accompagnement pluridisciplinaire est essentiel** car beaucoup de professionnels interviennent auprès des personnes polyhandicapées. En effet, c'est une de nos forces ; nous pouvons mobiliser auprès d'elles une importante expertise professionnelle en

fonction des besoins : éducateurs, infirmiers, psychologues, médecins généralistes et spécialisés, kinés, logopèdes, ergothérapeutes, psychomotriciennes, éducateurs d'activités, chefs de groupe, etc.

Les démarches de soins (toilettes, nursing global) étant nombreuses et leurs capacités de verbalisation étant moindres, l'observation et la mise en contact par **la parole et le toucher** sont très importantes dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées. Nous insistons beaucoup sur la qualité de la démarche relationnelle dans le cadre des soins personnels, notamment les toilettes mais aussi dans tous les soutiens à la vie journalière (repas, déplacements, activités, stimulations, etc.).

La communication de la personne polyhandicapée est principalement non verbale (posture, mimiques, regards…). Pour communiquer, la personne dépend de son interlocuteur qui doit disposer de réelles compétences relationnelles et d'observation. Le travail de décodage est essentiel car il permet d'avoir un retour sur les besoins, les envies et les émotions de la personne. C'est d'abord au travers des actes quotidiens, qui doivent être verbalisés, que la communication peut s'établir. Certains outils seront également utilisés (pictos, tablettes, etc.) pour soutenir la communication.

L'alimentation des personnes polyhandicapées est souvent compliquée. En lien avec les différents acteurs de nos services (cuisine, diététicienne, logopède), les équipes éducatives s'efforcent de proposer des repas adaptés et variés en prenant, sollicitant les goûts et les

préférences des résidents, ainsi que leur éventuel régime spécifique. Certains de nos résidents bénéficient d'une alimentation par voie entérale pour des raisons de sécurité ou de confort.

Le soutien de la mobilité et de la motricité est très important. Un grand nombre de résidents bénéficient d'un suivi par un kinésithérapeute, une psychomotricienne ou une ergothérapeute afin de stimuler ou maintenir sa mobilité/motricité. Nous proposons aussi un suivi orthopédique en interne afin que les personnes reçoivent le matériel orthopédique adapté à leur physionomie et leurs besoins. Le travail sur les changements de position est également mené de manière systématique par nos équipes éducatives. Nous proposons aussi des massages et des activités multiples pour conserver la tonicité et la souplesse des muscles de nos résidents.

Les activités sont à soutenir pour les personnes polyhandicapées, car elles offrent des possibilités de stimulation, de développement des apprentissages ou de leur maintien, en offrant du plaisir et des moments privilégiés. Nous essayons de proposer différents types d'activités adaptées, de les faire varier. Pour autant, les activités de type « stimulation sensorielle » sont plus souvent mobilisées, car elles sont plus accessibles aux personnes polyhandicapées. Ces activités sont proposées par l'équipe éducative du groupe de vie mais aussi par des paramédicaux et une équipe éducative spécialisée dans les activités.

6.2. Les personnes autistes

Nous accueillons une septantaine de personnes autistes atteints d'une déficience intellectuelle, aux profils et compétences très diversifiés. Ces personnes ne sont pas accueillies dans des groupes de vie exclusivement dédiées aux personnes autistes mais généralement dans des groupes de vie mixtes, avec d'autres résidents éprouvant des besoins similaires ou ayant des compétences équivalentes. Nous comptons actuellement 5 groupes de vie où la majorité des résidents sont autistes et pour lesquels une approche structurée est mise en place de manière empirique.

Depuis 2011, nous développons un processus de formations dans nos équipes concernant l'accueil et l'accompagnement des personnes autistes. Il s'agit de l'approche structurée, telle que prônée par la Fondation SUSA (service universitaire spécialisé pour personnes avec autisme) et Mme Christine Deravet (APEPA : Association de Parents pour l'Epanouissement des Personnes Autistes), qui sont des partenaires importants. Nous souhaitons, dans les années, à venir mettre en place une approche qui articule la prise en compte des dimensions sensorielles des résidents et l'approche structurée (TEACCH, Treatment and Education of Autistic and related Communication handicapped CHildren : cadre d'éducation structurée pour les résidents avec un trouble du spectre de l'autisme).

Nous proposons aux personnes autistes **une approche spatiale et temporelle structurée**, leur donnant des repères pour évoluer dans leur environnement et dans le

temps. Cette approche structurée permet de limiter les phénomènes d'anxiété des personnes et de leur donner un maximum d'informations pour contrôler leur environnement et ainsi soutenir également leur autonomie.

Les espaces de vie sont souvent aménagés dans cette perspective, avec une certaine codification et une certaine épure. Au niveau temporel, des routines et une structuration des temps sont développées. Des supports de structuration temporelle (emploi du temps sous différentes formes) sont également mis en place pour aider les résidents et permettre d'envisager des changements dans les routines en fonction de certains imprévus. Comme les temps d'attente et les transitions sont difficiles à négocier pour les autistes, nous mettons en place une diversité de techniques pour les aider à gérer ces moments délicats.

L'approche relationnelle et communicationnelle est développée avec chaque personne autiste, au cas par cas, pour permettre la socialisation la plus sereine et étendue possible. Au-delà de la socialisation de la personne, il est aussi important de travailler avec elle les moyens de se faire comprendre. Ces moyens sont diversifiés : tablettes, pictogrammes, farde PECS, images et photos, etc. L'objectif est une nouvelle fois de soutenir la personne dans son autonomie, qu'elle puisse exprimer des choix, ses besoins, ses émotions, etc.

La proposition d'activités est réalisée de manière variée, dans différents contextes. Les activités sont des moyens de travailler des apprentissages et de les maintenir, de stimuler la personne, de lui procurer un moment privilégié, de lui donner du plaisir. Les activités

proposées aux personnes autistes sont parfois très spécifiques, notamment pour les « boîtes de travail » qui consistent en des jeux diversifiés (jeux d'encastrement, jeux d'assemblable, etc.) qui leur permettent également de s'occuper seuls. Les activités sensorielles sont aussi fort développées au regard de leur profil.

Bien entendu, le travail pluridisciplinaire avec les logopèdes (structuration du temps, communication), les ergothérapeutes (aménagement spatial, adaptations des activités) et les psychomotriciennes (profil sensoriel, stimulations, approche du schéma corporelle de la personne) est essentiel et nous souhaitons davantage le renforcer dans les années à venir.

6.3. L'accompagnement du vieillissement

Les services de la Cité de l'Espoir ont opté pour un accompagnement des résidents tout au long de leur vie. Les résidents peuvent bien entendu nous quitter pour un autre service s'ils le souhaitent, pour des raisons de rapprochement familial, de projet pédagogique plus adapté en regard de leurs progrès, etc. Pourtant, nous constatons que notre accueil se réalise souvent au « long cours ». De ce fait, l'accompagnement du vieillissement de personnes entrées dans nos services dans leur enfance dans les années 60 est aujourd'hui une réalité bien présente.

Une nouvelle fois, nous ne développons pas des groupes de vie spécifiques pour les personnes vieillissantes ou les aînés mais nous adaptons les pratiques en fonction de l'évolution du groupe de vie. Si tout le groupe vieillit bien

ensemble, que le rythme se ralentit, nous l'assumons et nos équipes s'adaptent. Si par contre, un résident ne trouve plus sa place dans un groupe de vie, de par le rythme ou le changement de priorité de ses besoins (soins, repos, calme, etc.), une réorientation vers un groupe de vie plus adéquat est envisagée au sein de nos 22 groupes de vie. La multiplicité des groupes sur un même site est alors un atout.

L'accompagnement du vieillissement consiste, en bonne partie, à développer **une vision positive et individualisée de la personne**, où les réflexions et les pratiques doivent être centrées sur la proposition d'une qualité de vie épanouissante. Généralement, on développera une approche qui favorise le bien-être physique (confort), émotionnel et relationnel de la personne, en essayant de conserver son autonomie dans ce qui est important pour elle (même si on constate des pertes), dans le choix d'activités qu'elle aime et préfère (privilégier la qualité à la quantité). Il en résulte une adaptation des rythmes de vie, des activités et une plus grande vigilance encore quant aux aspects de santé et à la prévention.

Nous formons nos équipes éducatives en fonction de l'évolution des groupes de vie à ce sujet. Nos formateurs extérieurs sont bien connus dans le secteur. Il s'agit principalement de M. Stéphane Adam, responsable de l'Unité de Psychologie de la Sénescence et spécialiste des thématiques liées à la maladie d'alzheimer, le lien entre l'activité et la santé mentale des personnes vieillissantes, et Mme Anne Bindels, infirmière formée en gérontologie, algologie et soins palliatifs, qui interviennent pour pour les formations « vieillissement ».

Le vieillissement peut déboucher sur des problèmes de santé plus fréquents, en lien avec l'avancée en âge. C'est pour cette raison que des examens de contrôle systématiques sont envisagés (examen de la prostate, mammographie, problèmes auditifs et visuels, etc.). De même, les services de la Cité de l'Espoir se sont dotés **d'un référentiel de pratiques concernant l'accompagnement des personnes en fin de vie**, que cela se réalise au sein du groupe de vie, au sein de notre infirmerie ou à l'hôpital. Sur ces aspects, nous travaillons en étroite collaboration avec la Plate-Forme des Soins Palliatifs de Verviers, en associant toujours les proches et les parents des personnes concernées.

6.4. La gestion des troubles du comportement

Tous les résidents que nous accueillons peuvent présenter au cours de leur vie des troubles du comportement, d'intensité variable. Par « trouble du comportement », nous entendons des comportements inadaptés ou dérangeants, sortant du cadre des comportements acceptés dans un contexte donné : se déshabiller, crier, sauter, se frapper, etc. Certains comportements peuvent nuire à la personne ou à son entourage, voire la mettre en danger, nous parlons alors de « troubles graves du comportement ».

Nous envisageons ces troubles du comportement comme des moyens pour le résident de communiquer, d'exprimer un besoin, une demande, un mal-être, une incompréhension ou de retrouver une certaine maîtrise sur son environnement. Ils peuvent aussi être le résultat

de douleurs ou des réactions à des stimulations désagréables.

Notre objectif sera dès lors de comprendre les raisons et les sources de ces troubles du comportement, pour tenter de les prévenir et/ou les éviter, notamment en travaillant sur l'environnement du résident et l'identification des facteurs déclencheurs. Cette approche est promue par nos partenaires de formation que sont la Fondation SUSA et Christine Deravet.

De la même manière, un comportement peut présenter une fonction, un intérêt pour le résident. Nous essayons de comprendre cette fonction et d'orienter le résident vers des comportements qui ne seront ni dérangeants ni dangereux, en renforçant les comportements positifs ou en détournant les comportements problèmes de départ.

Pour autant, il est illusoire de croire que tous les troubles du comportement peuvent disparaître et ne jamais réapparaître. Nous disposons également de repères et de guides d'action pour tenter de désamorcer certaines crises ou pour les canaliser. L'important restera de debriefer ces crises et les interventions que nous avons menées, pour en mesurer la pertinence et l'efficacité.

Nous bénéficions en plus d'un lieu de répit (baptisée « l'infirmerie ») qui permet de proposer des séjours de courte durée pour certains résidents lors de périodes plus critiques. Nous avons enfin une collaboration régulière avec le service des Perces-Neige pour l'organisation de séjours de répit quand la situation du résident le nécessite.

6.5. Les résidences inclusives

Les résidences inclusives accueillent 3 groupes de vie de 12 personnes chacune. Ces 3 résidences sont installées en pleine ville (Verviers et Dison). Elles accueillent les personnes parmi les plus capacitaires et dont les possibilités d'inclusion sont les plus prononcées. Ces personnes nécessitent pour autant la présence quasiment constante d'un intervenant pour les accompagner dans leur vie quotidienne (de jour comme de nuit).

Ces groupes de vie sont ouverts vers l'extérieur, avec une volonté de développer au maximum les possibilités d'autonomie et de choix, de valorisation des rôles sociaux et surtout de normalisation des conditions de vie.

Nous leur proposons de vivre dans des maisons communautaires, où les règles du « vivre ensemble » sont particulièrement discutées et explicites et où le rythme de vie se calque le plus possible sur le rythme de vie moyen d'un citoyen lambda.

La volonté est de promouvoir une ouverture sur l'extérieur, de développer les relations sociales à l'extérieur et au-dehors des résidences inclusives, en participant à des évènements avec d'autres usagers d'autres services (Parlons d'Amour, sorties à la discothèque Le Cube, etc.) ou avec les associations et collectifs du voisinage (associations de quartier, écoles, Plan de Cohésion Sociale, etc.). Plusieurs partenariats ont ainsi été mis en place à partir des projets de vie des résidents et ce, directement par les équipes éducatives.

Nous constatons que, pour ces groupes, les relations familiales sont très fortes et nombreuses (davantage que pour la population générale que nous accueillons).

Conclusions quant aux programmes-cadres

En conclusion, vous constaterez que les principes et les repères restent globalement les mêmes avec des points d'attention différents. Il s'agit toujours de promouvoir une vision positive de la personne, de l'envisager dans ses capacités et non uniquement dans ses incapacités, de prendre en compte ses besoins individuels, de soutenir autant que possible son autonomie (en fonction de ses possibilités), de s'adapter à son rythme, de soutenir l'idée de choix et qu'elle puisse être actrice de sa vie, d'essayer de la comprendre au mieux en l'observant et en lui donnant les moyens de communiquer, d'aménager son environnement pour limiter les situations de handicap ou les troubles du comportement.

Sur le terrain, les équipes fonctionnent en mobilisant souvent les principes de fonctionnement de plusieurs programmes-cadres (autisme, vieillissement, troubles du comportement, etc.). Ces programmes nous permettent d'avoir une base commune pédagogique.

7. Une variété de services et des ressources humaines incomparables

La Cité de l'Espoir emploie en moyenne 500 professionnels (pour 350 équivalents temps-plein) sur

une année civile, répartis dans une bonne cinquantaine de services : les services éducatifs, l'équipe de soins transversale, les services paramédicaux, les services médicaux, le service social, les services logistiques (nettoyage et lingerie), la cuisine, le service technique, l'économat, la menuiserie. Ces services ont une intervention directe auprès des résidents. Nous avons aussi tous les services « supports » que sont les services des ressources humaines, la comptabilité, le service IT, etc. qui n'interviennent pas directement auprès des résidents mais contribuent au bon fonctionnement de l'ensemble.

Par son histoire, sa taille, les profils de résidents, la Cité de l'Espoir s'est doté de services spécifiques à destination directe des résidents que très peu de services résidentiels possèdent. De par le fait que nous avons 22 groupes de vie différents, avec des spécificités et des modes de fonctionnement différents, nous pouvons orienter un grand nombre de profils de résidents différents dans nos foyers, pour trouver pour chacun « la meilleure place, le meilleur groupe de vie qui lui convient à ce moment de sa vie ».

Au-delà de cette offre de lieux de vie et d'accompagnement éducatifs différenciés (cfr point 6), nous offrons une variété de services dont nous pouvons être fiers :

Au niveau médical :

Nous bénéficions d'une coordination médicale assurée par un médecin généraliste et un médecin psychiatre. Nous avons organisé une collégiale médicale composée de 4 médecins généralistes assurant un suivi régulier des

résidents en lien avec la coordination médicale. Nous proposons aussi des consultations médicales spécifiques sur notre site : une consultation neurologique hebdomadaire assurée par un médecin collaborateur ; une consultation orthopédique hebdomadaire en présence d'un médecin orthopédiste et de deux sociétés de bandagiste (Vigo, Albatros).

Au niveau infirmier

Nous employons une dizaine de professionnels infirmiers répartis dans différents services (équipe de soins transversale, infirmerie, équipe de nuit) qui nous permet de garantir la présence sur le site d'un professionnel infirmier qualifié 24h/24 en cas d'urgence. Nous collaborons avec la société ASD et avec 5 groupements infirmiers indépendants pour la dispense de soins d'hygiène et de soins particuliers auprès des résidents, cela en collaboration avec nos équipes éducatives.

Au niveau des hospitalisations et post-hospitalisations

Nous assurons dans la mesure de nos moyens un accompagnement de tous les résidents hospitalisés afin que leur séjour hospitalier se déroule le mieux possible. Nous bénéficions d'une infirmerie (éducateurs et infirmiers) qui permet d'accueillir les résidents ayant une situation médicale plus aigüe. Cette infirmerie peut également accueillir un résident pour une période déterminée pour qu'il s'apaise en cas de troubles du comportement trop prégnants et difficile à gérer pour l'équipe éducative et le groupe de vie.

Au niveau paramédical

Nous disposons d'une équipe paramédicale pluridisciplinaire composée de kinésithérapeutes, de logopèdes, d'ergothérapeutes et de psychomotriciennes. Nous collaborons avec plusieurs kinésithérapeutes indépendants afin de dispenser des soins appropriées en fonction des prescriptions médicales (orthopédiques) ;

Au niveau des activités

Les équipes éducatives proposent des activités variées à nos résidents, en mobilisant nos infrastructures et en développant des collaborations avec des partenaires extérieurs (manèges, fermes pédagogiques, mouvements de jeunesse, etc.).

Nous avons également créé une équipe d'activités qui propose des activités régulières et organise des activités événementielles (kermesse, Halloween, parcours pied nus, etc.).

8. Le Domaine des Croisiers

Le Domaine des Croisiers reste un atout important pour l'accueil de certains profils de personnes handicapées. En effet, il s'agit d'un magnifique parc d'une vingtaine d'hectares sur les hauteurs de la ville de Dison. Ce superbe site possède ses avantages et ses inconvénients.

Au niveau des inconvénients, son accessibilité sans véhicule est compliquée, car il est mal desservi par les transports en commun. L'architecture date des années 60/70 pour la grande majorité des bâtiments, ce qui requiert aujourd'hui une rénovation en profondeur. De plus, à l'époque de leur construction, les notions de normalisation des conditions de vie, de protection de l'intimité des résidents et d'ouverture vers l'extérieur n'étaient pas de mise. Les infrastructures étaient envisagées pour leurs aspects fonctionnels, sécurisants et centralisés.

C'est pour ces raisons qu'un vaste Plan Infrastructures visant la rénovation de tous les bâtiments du Domaine des Croisiers a été développé et mis en chantier depuis 2017.

Au niveau des avantages, le Domaine des Croisiers propose un cadre superbe, en pleine nature, pour des promenades et des balades (avec des sentiers carrossables), des installations ludiques et récréatives (balançoires, balancelles), un jardin sensoriel, une plaine où des activités peuvent être proposées au plus grand nombre en extérieur.

Nous organisons sur ce Domaine des activités en collaboration avec d'autres services, des mouvements de jeunesse, le Comité de quartier d'Andrimont et le Centre Culturel de Dison, etc. Nous souhaitons à l'avenir ouvrir davantage encore le Domaine des Croisiers, pour favoriser un mouvement d'inclusion.

Notre infrastructure comprend aussi un superbe snoezelen, une piscine adaptée unique dans la région,

une salle de psychomotricité (espace de défoulement), une ludothèque, des espaces d'ergothérapie et d'activités (massage, espace zen, espace créatif, espace peinture, etc.). Toutes ces infrastructures sont à la disposition de l'ensemble des résidents et des équipes qui les accompagnent. Nous accueillons des partenaires extérieurs qui utilisent nos installations (la piscine est fréquentée par des usagers d'une dizaine de services).

La grande majorité des bâtiments sont reliés entre eux, ce qui permet aux résidents de se déplacer dans un cadre sécurisant et à l'abri des conditions climatiques parfois capricieuses de la Belgique. En fonction de leur niveau d'autonomie, les résidents peuvent se déplacer seuls ou accompagnés. Un tiers des personnes peuvent se déplacer seules dans l'institution et dans le Domaine. Ces résidents se sont souvent créé une série de relations privilégiées et une vie sociale en dehors de leur lieu de vie, avec des professionnels de la cuisine, du nettoyage, de la comptabilité, de l'économat, d'autres lieux de vie, etc. C'est en observant ce phénomène que l'on comprend que la Cité de l'Espoir est une vraie petite Cité.

9. La place de la famille et des proches

Notre projet de service se fonde sur une approche relationnelle avec le résident et le fait de promouvoir les relations sociales autant que possible. Dans cette perspective, travailler le lien avec les familles et les proches des résidents que nous accueillons est une priorité. Ce partenariat avec les familles ne revêt aucun

caractère obligatoire (pas de visites ou de retours obligatoires) et nous essayons de rester le plus ouverts dans nos modalités de fonctionnement tout en préservant la sécurité et l'intimité de l'ensemble de nos résidents. Nous n'avons pas d'horaires stricts pour les visites, seulement des repères (pas pendant les temps de repos, de toilette et de repas).

Notre volonté est de développer le projet de vie de la personne, avec elle et avec ses proches, afin que ce projet colle au mieux à une vie ordinaire. Nous sommes là pour aider à maintenir le lien familial dans les meilleures conditions possibles.

10. Conclusion

A la lecture de ce texte, nous espérons que vous aurez pu appréhender la philosophie générale qui nous anime pour accueillir les résidents et les accompagner tout au long de leur vie.

La Cité de l'Espoir, propose une grande diversité de services, de groupes de vie potentiels, d'activités et de méthodes pédagogiques en fonction des profils des résidents.

Dans les années à venir, nous allons continuer de développer nos approches et nos infrastructures pour nous adapter aux nouveaux enjeux et aux nouvelles demandes.